

Locaux de travaux de groupe (TG) de la bibliothèque



Veillez vous procurer une clé au Comptoir de prêts avec votre **carte étudiante** (obligatoire).

Règles d'utilisation

- Ce lieu est strictement réservé aux travaux scolaires de groupe.
- Au moins **deux (2) personnes** doivent travailler dans un local prêté.
- Un maximum de **quatre (4) personnes** peuvent travailler ensemble, sauf dans les locaux **G, H, I, J et V** qui peuvent accueillir jusqu'à **six (6) personnes**.
- Il est défendu de quitter le local avec la clé et de le laisser inoccupé.
- La nourriture est interdite.
- Seules les boissons dans un contenant hermétique sont permises.
- Les chaises doivent rester dans le local.

Heures de disponibilité

- Lundi au jeudi de **7 h 45 à 18 h**
- Vendredi de **7 h 45 à 17 h**

Responsabilité et frais

- L'étudiant(e) qui a emprunté la clé est responsable du local (propreté, quiétude des lieux) et du retour de la clé.
- Une clé non remise coûte **1,00 \$ par jour**.
- Une clé perdue coûte **10,00 \$**.

Avis

Les étudiant(e)s sont tenu(e)s d'adopter un comportement jugé acceptable et conforme à ce qui est attendu dans un établissement d'enseignement supérieur et tel que décrit dans la *Politique de qualité du milieu de vie du Collège Montmorency*.

Les contrevenants devront s'identifier et quitter la bibliothèque sur demande. Ils s'exposent à l'application des articles 10.2 et 10.7 du *Règlement sur l'admission au Collège Montmorency : règlement numéro 5*.